

RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : L'édito

p.2 : Collectif « Notre santé en danger » : socle commun

p.3 à 7 : Place au débat : Impact de la crise et de l'austérité sur les femmes / Sauver et reconquérir la Sécurité sociale

p.8 : Actualités internationales / Les bras m'en tombent !

L'ÉDITO

Ainsi donc le verdict des urnes est tombé. Le candidat social-démocrate atteint presque les 29 %, celui du Front de gauche fait le score tant attendu de 2 chiffres à un peu plus de 11 %, même si les derniers sondages laissaient espérer mieux. La droite dure se maintient, avec le président sortant, à plus de 27 % tandis que la droite chrétienne-démocrate ne réussit pas sa percée à 9 %. Le score de Le Pen, à plus de 18 %, démontre d'une part que « le ventre est toujours fécond d'où est sortie la bête immonde » mais aussi, et cela doit nous porter à réfléchir, qu'une partie du peuple français, parmi les plus défavorisés, se sent encore tellement exclue de la société qu'elle préfère choisir un vote de rejet à un vote d'avenir.

Maintenant, l'urgence est de virer Sarkozy. Résistance Sociale, qui respectait au 1^{er} tour les choix de chacun de ses membres, appelle, pour le 2^{ème} tour, à se mobiliser pour battre le président sortant.

La perpétuation à l'Élysée de la droite dure et sans complexe qu'il représente serait une catastrophe pour notre pays et son peuple. Inutile de rappeler tout ce qu'il a détruit en 5 années d'un règne méprisant pour ceux qui essaient de vivre de leur travail : privatisations, dérégulations, baisse du pouvoir d'achat, casse du droit du travail, remise en cause de la protection sociale, de l'accès aux soins, de la retraite à 60 ans pour tous, remise en cause de l'école publique et laïque, etc.

Un nouveau quinquennat de Sarkozy risquerait de marquer définitivement la fin de la France issue du Conseil national de la Résistance. La priorité est donc claire en cette préparation de 2^{ème} tour : il faut battre la droite.

Bien évidemment, cela ne suffira pas. L'Union européenne fourbit de nouvelles armes antisociales : renouveau de la directive Bolkestein, instauration d'un salaire minimum différencié, remise en cause du droit de grève. Sans parler des projets du MEDEF et de la « Troïka » (UE/FMI/BCE) et des plans européens d'austérité déjà imposés à la Grèce et au Portugal, mais prévus pour l'Italie, l'Espagne et la France.

Le candidat François Hollande insiste sur l'impératif de croissance qui peut nous permettre de sortir de cette spirale, mais ses « conseillers » ne remettent pas en cause le pacte budgétaire européen ou le mécanisme européen de stabilité (Cf. notre précédent numéro). Aider François Hollande – s'il est élu – à ne pas devenir le Papandreou ou le Zapatero français, ce sera être socialement vigilants et mobilisés.

Rappelons-nous 1936 : Le programme qui a porté le Front Populaire au pouvoir n'était pas plus progressiste que celui du candidat de la gauche à ce 2^{ème} tour. Et pourtant ! Et pourtant, nous vivons encore aujourd'hui sur le souffle et les acquis du Front Popu. Parce qu'alors les forces sociales ont su rappeler au gouvernement à qui il devait son élection. Parce que les grèves ont imposé des conquêtes de nouveaux droits. Parce que la mobilisation sociale a été au rendez-vous.

C'est le nouveau défi auquel RESO vous appelle : après la victoire possible de la gauche le 6 mai, forcer François Hollande à devenir le Léon Blum de notre temps.

Marinette BACHE

FOUTONS-LUI UNE BONNE GAUCHE!



COLLECTIF « NOTRE SANTÉ EN DANGER »



Le 14 avril, la place Gambetta à Paris, dans le 20^{ème} arrondissement, était occupée par l'ensemble des organisations -dont Résistance sociale- qui ont signé le « socle commun » en matière de soins que vous trouverez ci-dessous. La réussite de cette réunion doit beaucoup à Françoise Nay, animatrice nationale de la Coordination de défense des hôpitaux et maternités de proximité. Marinette Bache, en tant que Conseillère de Paris et élue locale, a accueilli la manifestation où Jean-Claude Chailley, secrétaire général de RESO, a également pris la parole.

Socle commun signé entre autres par Résistance Sociale

L'accès aux soins de proximité

► **Ce que nous voulons :**

- l'accès aux soins pour toutes et tous partout et à tout instant.

► **Ce que nous refusons :**

- toutes les mesures qui tendent à la sélection et à l'exclusion des patients,
- les franchises et autres forfaits,
- les dépassements d'honoraires,
- le remboursement des médicaments,
- les restrictions croissantes sur les Affections de Longue Durée (ALD) telle que l'hypertension artérielle sévère,
- les restrictions sur la Couverture Maladie Universelle (CMU) et l'Aide Médicale d'État (AME).

Un service public présent partout et efficace

► **Ce que nous voulons :**

- un système public de santé (incluant les soins primaires, la prévention, l'information, la lutte en amont contre les causes des maladies), un secteur médico-social et social, public et associatif, développés sur tout le territoire, dotés de moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la population,
- un service public de l'hébergement d'urgence et du logement, sans conditions d'accès ni restrictions aucune, pour les droits de tous les précaires,
- un secteur hospitalier public assurant l'accès à des soins de qualité et de proximité en coordination avec l'ensemble des professionnels de la santé, et avec toutes les parties concernées,
- le maintien et le développement des structures de proximité : centres de santé, centres d'IVG, centres médico-psychologiques, centres d'accueil d'urgence...,
- un plan d'urgence pour la médecine scolaire, du travail, et la PMI,
- un secteur psychiatrique public coordonnant et assurant la continuité des soins,
- l'augmentation du nombre de professionnels de santé formés, un recrutement à la hauteur des besoins et l'exigence d'une répartition équilibrée sur tout le territoire,
- une recherche publique indépendante,
- une politique publique du médicament intégrant la recherche, la production et le contrôle.

► **Ce que nous refusons :**

- les suppressions d'emplois, les suppressions d'activités, les fermetures de services, les regroupements autoritaires dans tous les secteurs de la santé, du médico-social et du social,
- le démantèlement de la psychiatrie publique et toute instrumentalisation sécuritaire de celle-ci,
- l'application de critères de rentabilité financière à l'hôpital et dans tous les établissements,
- la privatisation des activités et des établissements.

Un financement solidaire

► **Ce que nous voulons :**

- une protection sociale, ouverte à toute la population, basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »,
- a prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%,
- une évolution vers la suppression de tous les « restes à charge ».

► **Ce que nous refusons :**

- tout transfert de prestations de l'assurance-maladie obligatoire vers les complémentaires/assurances privées,
- les exonérations de la part patronale des cotisations sociales,
- les enveloppes budgétaires fermées et la tarification à l'activité (T2A) conduisant à l'étranglement financier des établissements et structures.

La démocratie

► **Ce que nous voulons :**

- la définition démocratique des besoins de la population, l'élaboration et le suivi des projets, associant usagers, professionnels, élus, sur un plan d'égalité,
- une réelle représentativité des usagers, des personnels et des élus dans les instances décisionnelles à tous les niveaux.

► **Ce que nous refusons :**

- le tout pouvoir autoritaire des ARS, Agences Régionales de Santé,
- la nouvelle gouvernance hospitalière,
- le découpage arbitraire des territoires de santé.

C'est pour tout cela que nous exigeons l'abrogation de la loi HPST et l'arrêt immédiat de toutes les fermetures et restructurations.

Impact de la crise et de l'austérité sur les femmes

Par Christiane MARTY, membre du Conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic

La crise financière, économique et sociale a des effets très négatifs sur l'ensemble des sociétés, mais elle a des répercussions particulièrement préjudiciables sur les femmes, dans le marché du travail comme dans la vie privée. Partout en effet, les femmes sont davantage exposées à la précarité de l'emploi, au licenciement, à la pauvreté et moins couvertes par les systèmes de protection sociale. Dans les périodes de récession, les personnes déjà menacées de pauvreté, en majorité des femmes, sont encore plus vulnérables, notamment celles qui sont confrontées à des discriminations multiples : mères célibataires, jeunes, seniors, immigré-es, minorités ethniques,...

Les politiques d'austérité mises en place en Europe font payer la crise aux salarié-es, retraité-es, chômeurs et chômeuses, etc. en épargnant les responsables que sont les grandes banques et la finance. Injustice supplémentaire : ces politiques, en ignorant toute analyse des effets différenciés de la crise sur les hommes et les femmes, non seulement ne font rien pour les corriger, mais les aggravent. Les coupes dans les budgets publics auront pour effet d'accroître les inégalités, le chômage des femmes, la féminisation de la pauvreté, la précarisation de l'emploi, en particulier de celui des femmes, leur travail invisible dans la sphère domestique. À l'inefficacité des mesures gouvernementales, s'ajoute donc leur caractère doublement injuste.

La crise touche plus particulièrement les femmes

En France comme partout, les hommes et les femmes n'ont pas la même place sur le marché du travail et dans la sphère privée, en raison des inégalités entre les sexes : surreprésentation des femmes dans les emplois informels, précaires et les bas salaires, et sous-représentation à tous les niveaux du processus de décision dans le domaine économique. Du fait de cette différence de situation, la crise a des impacts différents sur les hommes et les femmes.

Les femmes sont plus durement touchées, de diverses manières : c'est un constat fait par des organismes internationaux comme la Confédération syndicale internationale (CSI), européens comme la Confédération européenne des syndicats (CES), l'Institut européen pour l'égalité de genre, et par le Parlement Européen, pour n'en citer que quelques-uns. La Commission européenne elle-même, qui n'en est plus à un paradoxe près, note en termes subtils que « *la crise actuelle fait craindre que les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes soient en danger et que les effets de la récession risquent de toucher particulièrement les femmes* ».

Conséquences de la crise sur l'emploi

Même si la situation varie selon les pays et les secteurs

d'activité, l'impact de la crise sur l'emploi présente de grandes tendances au niveau mondial : augmentation du niveau du chômage, fort développement de l'emploi précaire et informel ainsi que du nombre de travailleuses pauvres, limitation globale de la progression salariale - voire baisse des salaires.

Chômage et sous-emploi

Au niveau mondial, selon le Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage des hommes a progressé entre 2007 et 2009 de 0,8 point en passant de 5,5 à 6,3 %, et celui des femmes a progressé d'un point en passant de 6 à 7 %. En 2010, les niveaux de chômage se sont rapprochés, avec un taux de 6,5 % pour les femmes et 6 % pour les hommes. La CSI note que les statistiques du chômage indiquent globalement que l'impact de la crise sur le chômage a été à peu près aussi négatif pour les hommes que pour les femmes, mais que « *le faible taux d'emploi des femmes, leur concentration dans des formes d'emploi peu rémunérées, informelles ou vulnérables et l'insuffisance de leur protection sociale font qu'elles sont plus exposées aux crises que les hommes* ».

En ce qui concerne la France, les taux de chômage des hommes et des femmes se sont également rejoints en 2009, mais dès 2010, le taux de chômage des femmes est redevenu supérieur à celui des hommes, et ceci à la fois selon le BIT et l'Insee.

Évolution du chômage ou du nombre de demandeurs d'emploi, les résultats sont similaires. En septembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans emploi) était en augmentation sur un an de 0,9 % pour les hommes contre 5,4 % pour les femmes. Pour les catégories A, B et C (cumul sans emploi et activité réduite), cette augmentation sur un an est de 6,4 % pour les femmes contre 2,7 % pour les hommes.

En plus de l'augmentation de l'emploi à temps partiel, la crise a entraîné en Europe la multiplication des contrats précaires, aux horaires courts et très bas salaires qui concernent majoritairement les femmes. Concernant l'indemnisation du chômage, le chômage partiel des hommes et des femmes n'est pas traité de la même manière. En France, dans l'industrie automobile, les hommes subissant une réduction de leur activité ont bénéficié de mesures d'indemnisation. Mais rien n'a été prévu pour atténuer les effets de la réduction de la durée de temps de travail des femmes à temps partiel. Cela renvoie à la persistance de l'idée selon laquelle le chômage des hommes est plus grave que celui des femmes. D'ailleurs, les données montrent que d'une manière générale les hommes sont indemnisés dans une proportion supérieure aux femmes. Fin 2009, selon Pôle Emploi, 64,1 % des hommes au chômage sont indemnisés contre 56,9 % des femmes.

Salaires

La crise économique et financière a également affecté les personnes qui ont conservé leur emploi : au niveau global, l'OIT constate dans son Rapport mondial sur les salaires que la croissance des salaires a été divisée par deux pendant les années 2008 et 2009, ce qui a fortement érodé le pouvoir d'achat des salarié-es et leur bien-être. Les conséquences sont évidemment plus graves pour les travailleurs aux bas salaires qui peuvent facilement basculer dans la pauvreté... Or, comme le rappelle le rapport, la surreprésentation des femmes dans les emplois à bas salaires est une caractéristique universelle des marchés du travail. Les femmes constituent même en absolu la majorité des employés à bas salaire dans la plupart des pays, alors que leur taux de participation au marché du travail est habituellement plus bas.

Développement de l'emploi précaire et informel

Le recours au travail précaire et informel a considérablement augmenté du fait de la crise dans pratiquement tous les pays du monde. Il ne s'agit pas simplement d'une réponse de court terme à des problèmes économiques conjoncturels, mais bien d'une accélération d'une tendance de fond qui fait du processus « d'informalisation » du travail la caractéristique principale de tous les marchés de l'emploi. Cette tendance touche bien davantage les femmes partout dans le monde, et en particulier les femmes migrantes. Le BIT alerte sur le fait que les femmes sont majoritaires dans le secteur informel, dans l'emploi vulnérable, le travail à temps partiel, et aussi qu'elles sont en moyenne moins bien rémunérées que les hommes pour un travail de valeur égale et ont un accès limité aux prestations sociales. Le rapport de la CES de juin 2011 fait lui aussi un constat alarmant sur l'évolution des conditions de travail des femmes en Europe, en termes de temps de travail, salaires, et contrats. Il note que les emplois féminins se sont encore précarisés. Le nombre de travailleuses non déclarées a sensiblement augmenté, en particulier dans le secteur domestique.

La surreprésentation des femmes dans l'emploi précaire est due à un ensemble de raisons, dont l'exposé n'entre pas dans le cadre de ce papier. Mais l'une de ces raisons tient au fait que les femmes assument toujours l'essentiel des charges domestiques et parentales, de l'aide aux personnes dépendantes. Elles sont alors conduites à être moins regardantes en termes d'emploi, à accepter un travail à temps partiel ou faiblement rémunéré. Lorsque les baisses de dépenses publiques, comme on le verra plus loin, s'appliquent aux services de garde d'enfants, services aux personnes ou services de santé, les contraintes qui pèsent sur les femmes ne font que s'amplifier.

Augmentation de la pauvreté

L'augmentation de la pauvreté touche les personnes en emploi comme hors emploi. Selon l'OIT, le nombre de travailleurs pauvres s'est globalement « accru de 40 millions par rapport aux prévisions d'avant la crise, et en 2009 la ventilation par sexe pour la catégorie "emplois vulnérables" montre que 48,9% d'hommes et 51,8% de femmes ont dû faire face à l'énorme défi de la précarité. » En France, les organisations humanitaires relèvent une part

croissante de femmes dans les personnes en situation de pauvreté. Dès 2009, dans son rapport annuel, le Secours catholique a démontré une féminisation de la pauvreté et de la précarité et attiré l'attention sur la situation des jeunes mères seules en emploi précaire.

Face à la crise, des politiques d'austérité inefficaces et injustes

Les dettes publiques des États ont explosé sous l'effet des plans de sauvetage massifs de la finance menés par les gouvernements, de la récession provoquée par la crise et des baisses des recettes fiscales, en France comme dans de nombreux pays européens (dues notamment aux cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises). Sous la pression des marchés financiers qui veulent s'assurer de la capacité des gouvernements de rembourser leur dette, ces derniers mettent en place des plans d'austérité drastiques. Appliquées simultanément et massivement à l'ensemble des pays européens, ces politiques ne peuvent qu'entraîner une récession aggravée qui aboutira à abaisser encore les recettes fiscales. Les déficits publics augmenteront, à l'opposé de l'objectif visé. En plus d'être économiquement incohérentes, ces politiques sont inacceptables du point de vue social. Elles vont accentuer la gravité des effets de la crise sur les populations. En outre, en ignorant toute analyse des effets différenciés de la crise sur les hommes et les femmes, elles risquent fort d'aggraver encore les inégalités.

Les principaux leviers actionnés par les différents plans d'austérité en Europe concernent la diminution des dépenses de l'État, de la fonction publique et de la protection sociale et l'augmentation des recettes à travers la fiscalité.

Coupes dans les dépenses publiques

Alors que les pays ayant un plus fort niveau de protection sociale et de services publics ont mieux amorti le choc de la crise mieux résisté à la récession et à la montée de la pauvreté liée à l'augmentation du chômage et du sous-emploi, ce sont précisément ces bases de l'État social qui sont ciblées par les restrictions budgétaires ! Le secteur public subit des réductions du nombre d'emplois et/ou du montant des rémunérations des fonctionnaires.

Les femmes sont concernées à double titre : d'abord en tant que principales employées par le secteur public, ensuite en tant que principales bénéficiaires des services publics.

Baisse des effectifs du secteur public et des rémunérations

En France, la règle appliquée est le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Sur l'ensemble de la période 2008-2012, l'État aura ainsi supprimé près de 150 000 équivalents temps plein dans la fonction publique d'État, ce qui se traduit par des embauches moins nombreuses. L'éducation nationale ou l'action sociale embauchaient habituellement beaucoup de jeunes femmes diplômées. On constate déjà une forte augmentation du taux de chômage des jeunes femmes (moins de 25 ans), dont l'évolution se distingue sensiblement de celle des jeunes hommes : entre début 2008 et début 2011,

augmentation de 7,2 points du taux de chômage pour les femmes, contre 4,5 points pour les hommes. Les jeunes femmes devraient pourtant en théorie tirer avantage de leur meilleure formation pour leur insertion professionnelle, mais dans les faits ce n'est pas du tout le cas.

Rabotage de la protection sociale et des services sociaux : femmes principales concernées

Presque partout en Europe, les budgets de la protection sociale subissent des réductions drastiques, associant au choix des diminutions des montants ou des durées des allocations chômage, des aides aux familles, de l'allocation maternité, des prestations aux personnes dépendantes ou invalides des allocations sociales. De même, les réductions frappent des services essentiels tels que la garde d'enfants (crèches, haltes garderies,...), les services sociaux et services de santé. En France, ce sont aussi des classes de maternelles qui disparaissent, des maternités et des centres IVG qui ferment. Alors que le nombre de personnes dépendantes s'accroît, les budgets qui y sont consacrés au mieux stagnent voire sont amputés.

En France, le gouvernement Sarkozy avait fait de la dépendance le grand chantier de 2011. Mais à la mi-2011, le premier ministre a annoncé le report de cette réforme à 2012, officiellement dans le cadre du plan de réduction des déficits, et assurément pour des considérations électorales. Ce report ne peut pas être considéré comme une bonne nouvelle, en y voyant seulement une nouvelle régression évitée. La situation actuelle est en effet intenable, de plusieurs points de vue mais en particulier pour les aidants familiaux des personnes dépendantes - aidants qui sont des femmes pour les deux tiers -, et qui assument une charge très lourde. Cette charge n'est ni suffisamment soulignée, ni suffisamment prise en compte. Elle les pénalise pourtant dans leur emploi - du fait de fréquents passages à temps partiel ou même retraits de l'emploi -, leur santé (les associations du secteur attirent l'attention sur l'épuisement des aidant-es), leur niveau de vie et plus largement leur autonomie. De nombreuses personnes dépendantes se trouvent en situation de pauvreté. Non seulement aucune mesure positive n'est prise, mais le premier ministre a décidé en novembre 2011 la baisse relative des prestations sociales, dont celles aux personnes dépendantes, en supprimant l'indexation de leur montant sur l'inflation.

Les coupes budgétaires dans la protection sociale concernent plus particulièrement les femmes, dans la mesure où elles assument toujours le rôle de responsables principales de la famille. Du fait de leur situation souvent caractérisée, on l'a vu, par un emploi précaire et un bas salaire, les réductions dans les services publics ou le montant des prestations limitent d'autant leurs capacités à nourrir, éduquer et veiller au bien-être de leurs enfants et de leurs proches, ou à s'occuper de personnes dépendantes ou invalides dont la collectivité se désengage. L'absence ou le manque de politiques de soins conduit à l'augmentation de l'emploi de femmes migrantes à domicile, sans accès à une protection sociale suffisante, ou même travaillant clandestinement.

Attaques sur les retraites

Les mesures sur les retraites viennent compléter la panoplie du parfait plan d'austérité. Presque tous les pays européens ont initié récemment des « réformes » dans leur système de retraite. La tendance générale est à une privatisation des pensions, favorisée par le retrait de l'État social, et à un renforcement du lien entre montant des cotisations versées et montant de la pension. Le renforcement du lien entre cotisations versées et montant de la pension signifie la pénalisation globale des femmes : le montant de leur pension ne pourra que baisser, ce qui aura pour conséquence d'exposer davantage de femmes encore à la pauvreté. La Commission européenne acte d'ailleurs que « *la paupérisation menace les retraités, et que les femmes âgées constituent un des groupes les plus exposés au risque de pauvreté* ». Ce risque, élevé pour les plus de 65 ans, est significativement plus fort pour les femmes que pour les hommes (22 % contre 16 %). La Commission démontre sa capacité à dicter la doctrine en même temps qu'elle semble en déplorer ses conséquences !

La « réforme » menée en France en 2010 dans la même ligne que les précédentes, poursuit et amplifie la régression. Les mesures d'allongement de durée de cotisation signifient une baisse des pensions pour tous, mais elles touchent de manière disproportionnée les femmes : une proportion beaucoup plus forte de femmes que d'hommes devra soit prendre sa retraite à un âge plus tardif (avec les difficultés notoires d'emploi des seniors), soit subir une décote plus forte, puisqu'elles sont en moyenne encore plus loin que les hommes de la durée exigée. De même le recul de l'âge dit du taux plein, de 65 à 67 ans concerne au premier plan les personnes ayant des durées validées insuffisantes et qui attendent souvent l'âge de 65 ans afin de ne pas subir une décote de leur pension, très pénalisante. Parmi ces personnes, les femmes sont surreprésentées.

Enfin, autre budget amputé du fait de la rigueur, celui des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes qui ont été les premiers à passer à la trappe dans différents États, comme le note le Parlement européen. En France, de nombreuses associations de femmes ont vu baisser leur subvention de 10 à 20 % sur 3 ans, parfois même 30 %. Ces réductions ont des effets bien plus graves lorsqu'elles concernent des associations dans l'hébergement d'urgence ou l'aide alimentaire.

Conclusion

L'éclairage apporté ici sur les effets particuliers de la crise sur les femmes, même partiel, porte quelques enseignements... et il réactive certains impératifs. D'abord, l'évidence qu'aucune politique ne devrait être décidée aux niveaux national, régional ou international sans analyse préalable de ses effets sexuels. C'était un engagement de la part des États lors de la 4^{ème} Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995, qui devait être appliqué dans tous les domaines, économique, social, etc. mais qui reste très largement lettre morte.

De même, les programmes des partis politiques comme les propositions portées par les organisations du mouvement social devraient systématiquement intégrer la dimension de genre et l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration et la construction d'alternatives. Non seulement parce qu'il s'agit d'une exigence de justice sociale, ce qui serait en soi suffisant, mais parce que les politiques en matière d'égalité constituent une partie de la solution pour sortir de la crise.

L'austérité n'est pas inéluctable et d'autres solutions existent. Les contraintes qui sont mises en avant par les gouvernants - pressions exercées par les marchés financiers, fonctionnement de l'Union européenne, pacte de stabilité, ... - pour justifier leurs politiques régressives sont certes bien réelles. Mais ce ne sont pas des lois naturelles, elles ne sont que l'expression d'un carcan construit par les gouvernements successifs qui se sont progressivement eux mêmes livrés à l'emprise de la finance. Ce qui a été construit peut être déconstruit. Les gouvernements de nos pays sont élus par les peuples, ils sont censés respecter leur volonté. Les marchés financiers ont peur de l'expression de la volonté des peuples, on a vu

leur panique lors de l'annonce que les Grecs allaient être consultés par référendum. Si les marchés financiers sont trop écoutés, c'est que les peuples ne se font pas assez entendre.

Dans le contexte actuel, la mobilisation populaire est donc essentielle. La crise doit être l'occasion de changer radicalement d'orientation, de redéfinir le modèle de société et de transformer profondément les modes de production et de consommation. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques pour répondre prioritairement aux besoins sociaux et environnementaux et soumettre l'économie à cet objectif. Les besoins du quotidien, l'économie de soins, le lien social, parce qu'ils sont de plus en plus menacés du fait de la crise, retrouvent une importance oubliée. Il y a une réelle opportunité pour que ces préoccupations - qui sont encore aujourd'hui trop souvent celles des femmes mais qui doivent devenir celles de tous - deviennent une raison majeure de se mobiliser. Peser plus fort que les marchés sur la base d'exigences incontournables, créer une dynamique au niveau des populations de l'Europe, voilà l'enjeu actuel.

PLACE AU DÉBAT

Sauver et reconquérir la Sécurité sociale

Par Jean-Claude CHAILLEY

Mme Parisot a lancé un avertissement avant la présidentielle : « **LA** priorité » du prochain quinquennat (quel que soit le président) doit être « **la réforme de l'assurance maladie** ».

Les médias, sentant la montée de la gauche, enfoncent le clou : « *La Dépêche* » du 27 mars « L'assurance maladie au bord de la **faillite...** ». « *Les échos* » du 26 mars : « Assurance-maladie : les pistes du Haut Conseil face à une situation **«extrêmement critique»** »

L'Institut Montaigne (C Bébéar, M. Faugère, directrice générale de l'AP-HP...) fait de la pub sur BFM TV sur la réforme du financement qu'il veut : « la TVA sociale ».

Pourquoi ?

TVA « SOCIALE » et CSG remplacent la cotisation sociale « patronale ».

De 1983 à 2010 les cotisations patronales ont diminué de 18 points.

La part des ménages a augmenté de 19 points sous forme de CSG et impôts/taxes.

Le MEDEF, la « troïka » (UE/FMI/ BCE), les marchés financiers demandent une baisse massive du « coût du travail », notamment des « charges » sociales.

Ventilation des cotisations du régime général (source Mutualité)

	Cotisations patronales	Cotisations salariales	CSG	Impôts et taxes	Transferts	Autres
1983	66 %	24 %	0	2 %	2 %	6 %
2010	48 %	11 %	21 %	11 %	6 %	3 %

De 1983 à 2010 les entreprises ont gagné 18 points, soit 54 Md €

Avec la récente TVA « sociale », Sarkozy a décidé d'ajouter 13 Md € d'exonérations de cotisations « patronales ». Pour le MEDEF (et ses nombreux soutiens), ce n'est qu'un début. **La branche famille, dit-il, « ne concerne pas l'entreprise », ni la branche maladie.**

Le MEDEF veut une réforme, idéalement dans la foulée des élections, pour faire disparaître la majeure partie des cotisations sociales « patronales », démantelant la Sécu au profit des assurances privées.

Pour nous:

► La Sécurité sociale, conquête majeure issue du Conseil national de la Résistance, est un **TOUT indissociable** (les branches n'existaient pas en 1945, elles ont été créées par ordonnances de Gaulle en 1967) ;

► **Les cotisations sociales** sont en une part de la rémunération du travail qui est collectée par les entreprises et reversée à la Sécu. Ce n'est pas la propriété de l'entreprise mais une cotisation partie du salaire. Les cotisations dites patronales ne sont pas différentes des cotisations salariales, mais seulement une fiction qui, au moment de leur création a justifié la présence (d'ailleurs contestable) des employeurs dans la gestion des caisses de Sécu.

Exonérer de cotisations sociales « patronales » c'est **coup double pour le MEDEF** :

- c'est une **baisse des salaires**, comme en Grèce et ailleurs ;
- c'est le **démantèlement progressif de la Sécu qui ouvre le « marché » aux complémentaires** dont les tarifs explosent depuis plusieurs années.

Au nom de la dette qu'ils alimentent en permanence, le gouvernement, la « troïka », font compenser les exonérations de cotisations dites « patronales » par la CSG, les taxes, la TVA « sociale »...

Il y a eu transfert intégral sur les ménages : + 19 points

	Ménages	Entreprises	Administrations publiques
1983	26 %	61 %	13%
2010	45 %	45 %	10%

Le patronat ne cesse de répéter que transférer sur la TVA ou la CSG lui est indifférent, car ce sont deux impôts. La CSG, comme la taxe sur le tabac ou l'alcool, est un impôt affecté. C'est un impôt sur les revenus, retenu à la source (d'où les propositions de fusionner impôt sur le revenu et CSG).

Avec la TVA comme avec la CSG, ce sont pour l'essentiel les salariés, retraités, chômeurs qui paient (90 % pour la CSG) ce que les actionnaires gagnent. D'où l'indifférence du CAC 40 !

► Nous nous opposons au transfert sur la TVA, et sur la CSG dont le taux est passé de 1,1 % lors de sa création en 1991 à 7,5 %, en parallèle des exonérations de cotisations « patronales » quasi inexistantes à cette époque.

► 20 ans de recul prouvent que l'effet sur l'emploi est inexistant ou négatif par la baisse du pouvoir d'achat, donc de la consommation. L'effet sur la dette est certain. Il est donc temps d'engager le mouvement inverse vers la suppression des exonérations de cotisations sociales patronales, de la CSG, de la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) qui en est la conséquence.

► A fortiori la fusion impôt sur le revenu / CSG n'est pas la solution.

PEUT-ON FINANCER UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU ? OUI !

1) Le MEDEF demande de revenir à l'équilibre des budgets de la Sécurité Sociale et de l'état et exige toujours plus d'exonérations (son objectif est au minimum 100 Md € par an). Ces demandes sont incompatibles sur le plan macroéconomique.

2) **Le problème n'est pas les dépenses trop élevées, mais le manque (astronomique) de recettes qui devraient normalement revenir à la Sécu.**

► **Augmenter** les salaires et l'emploi (SMIC, revaloriser la grille des salaires, CDI et statut comme contrats normaux...) Potentiel: en dizaines de Md €, sans compter l'effet relance de l'économie.

► Revenir sur les exonérations de cotisations sociales et une large part des « niches » sociales entreprises (leur total est de 66 Md €).

► Revenir sur le vote des 13 Md € de TVA « sociale », ne pas lui substituer la CSG.

► Combattre la fraude sociale (principalement due aux entreprises) : 15 - 20 Md €.

► Combattre la souffrance au travail : estimée à plusieurs dizaines de Md €.

► Combattre la sous-déclaration des accidents de travail.

► ...

Dégager les recettes pour mettre pleinement en œuvre le rêve des fondateurs de la Sécurité sociale est uniquement un choix politique.

LA SÉCURITÉ SOCIALE PEUT ET DOIT ÊTRE DÉFENDUE ET RECONQUISE.

NOUS NE CÉDERONS PAS !

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

► *Italie*

A l'appel des principaux syndicats italiens mais aussi des associations d'artisans et petits entrepreneurs, s'est tenue à Rome une manifestation silencieuse sur les « victimes de la crise ». Comme la France, l'Italie est en proie à une vague de suicides dus aux situations dramatiques engendrées par la crise. Sur 362 personnes qui se sont suicidées dans le Latium, 272 venaient de perdre leur emploi. Sans commentaire.

► *Espagne*

La grève générale contre le plan d'austérité mis en place par le nouveau président conservateur, Mariano Rajoy, a été bien suivie malgré la menace brandie par le patronat du chômage. Plus nombreux encore (3 millions !) ont été les Espagnols qui ont participé aux manifestations. Forts de cette mobilisation, les syndicats ont annoncé leur volonté de maintenir la pression sur le gouvernement ; ils exigent l'abandon de la réforme du marché du travail qui remet en cause droits sociaux et droit du travail, et s'oppose à la nouvelle politique d'austérité. La ministre de l'Emploi a répondu que « la vague de réforme ne s'arrêtera pas » et que « la loi sur le marché du travail ne sera pas changée ». Ca ne vous rappelle rien ?

► *Allemagne*

Samedi 31 mars de violents affrontements ont eu lieu à Francfort où des manifestants sont venus s'opposer à la politique d'austérité imposée entre autres à la Grèce. Qui a dit que la solidarité ouvrière n'existait plus ?

LES BRAS M'EN TOMBENT !

Le **Wall street journal** a organisé, il y a quelques années, un concours original. Il a demandé leurs pronostics à quatre professionnels de la prévision boursière. Dans le même temps, il a observé les résultats d'un lancer de fléchettes par un singe sur une page du journal où se trouvaient les noms des entreprises cotées en Bourse. Six fois sur dix, les "prévisions" du singe se sont avérées plus justes que celles des experts sur les gains en capital prévus. Mais certains croient encore, pourtant, à l'efficacité des marchés financiers...



VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RESO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)